

Chairmanship of Azerbaijan
Council of Europe
May 2014 - November 2014

Présidence de l'Azerbaïdjan
Conseil de l'Europe
Mai 2014 – Novembre 2014

Baku Conference – First Council of Europe Platform Exchange on Culture and Digitisation "Creating an enabling environment for digital culture and for empowering citizens"

4-5 July 2014, Baku, Azerbaijan

Conférence de Bakou – Première plate-forme du Conseil de l'Europe d'échanges sur l'incidence du numérique sur la culture «Création et mise en place d'un climat propice à la culture numérique et à l'autonomisation des citoyens»,

4-5 juillet 2014, Bakou, Azerbaïdjan

**Mədəniyyət və rəqəmsallaşmanın mübadiləsi üzrə Birinci Platforma –
Bakı konfransı**

"Rəqəmsal mədəniyyət və vətəndaşların imkanlarının artırılması üçün əlverişli mühitin yaradılması"

4-5 iyul 2014, Bakı, Azərbaycan

Document de référence :

**L'éducation aux médias,
un moyen de renforcer le pouvoir d'agir des citoyens**

Dr. Manuel Pinto, University of Minho



**Ministry of Culture and Tourism
of the Republic of Azerbaijan**



Les vues exprimées dans ce document sont de la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe

Le présent rapport part du postulat que l'éducation aux médias constitue une valeur ajoutée et un facteur de qualité de vie dans le quotidien des citoyens du 21^e siècle, ainsi qu'un pilier de la démocratie.

Comme l'a affirmé une étude récente, « l'omniprésence des médias dans la société moderne est telle qu'il n'est plus seulement avantageux de bien les connaître : ne pas avoir de compétences médiatiques constitue aujourd'hui un véritable handicap »¹.

D'un point de vue éducatif et culturel, l'éducation aux médias est le résultat continu d'un processus pédagogique qui doit se développer à l'école et se poursuivre tout au long de la vie. D'après le Conseil de l'Europe (2000) :

« L'éducation aux médias peut se définir comme des pratiques d'enseignement ayant pour but de développer certaines compétences liées à l'utilisation des médias, à savoir une attitude critique et réfléchie vis-à-vis des médias pour former des citoyens équilibrés, capables de se forger leur propre opinion à partir des informations disponibles. Grâce à cette éducation, les citoyens doivent pouvoir accéder aux informations nécessaires, les analyser et identifier les intérêts sous-jacents d'ordre économique, politique, social et/ou culturel. L'éducation aux médias consiste à apprendre aux individus à interpréter et à créer des messages, à sélectionner les médias les plus appropriés pour communiquer et, finalement, à influencer davantage sur l'offre et le contenu des médias »².

Eu égard à cette dimension sociopolitique, on peut dire que l'éducation aux médias « fait partie du droit fondamental à la liberté d'expression et à l'information de tout citoyen dans tous les pays du monde ; elle sert donc à construire et à pérenniser la démocratie »³. Par ailleurs, ces dernières décennies, le développement des technologies et réseaux numériques, et ses aspects interactifs et multimédias, a donné naissance à de nouvelles pratiques et de nouveaux défis dans le domaine de l'information et de la communication. Dans ce contexte, l'éducation aux médias doit s'entendre au sens de « translittératie » alliant avec créativité divers langages, pratiques et technologies. Nous assistons de fait à une transformation de l'écosystème de la communication, qui nécessite de nouvelles compétences et une conception nouvelle des relations sociales.

1. Tour d'horizon des débats et pratiques en Europe

En Europe, on a beaucoup réfléchi à ces questions et acquis une expérience considérable dans ce domaine. Au cours du vingtième siècle, l'utilisation de la presse à imprimer et du journal dans l'éducation dans un premier temps, puis le développement du cinéma et de l'audiovisuel, ont donné matière à de nombreuses expériences dont ont été tirés des principes généraux encore valables aujourd'hui.

Après la seconde guerre mondiale, l'Unesco a joué un rôle majeur dans la recherche de moyens d'intégrer les médias dans l'éducation et de promouvoir une approche critique vis-à-vis des médias. L'un des faits marquants a été l'adoption de la Déclaration de Grünwald en 1982⁴, qui prônait une éducation aux médias du niveau préscolaire à l'université, ainsi qu'un engagement fort en faveur de la formation des enseignants dans ce domaine. De la même manière, depuis les années 1980, le Conseil de l'Europe a lancé de très nombreuses initiatives sur les politiques et pratiques en matière d'éducation aux médias, autour de questions telles que le développement de la réflexion critique, la citoyenneté et les droits de l'homme.

¹ Celot, P. ; Perez-Tornero (2010). *Study on Assessment Criteria for Media Literacy Levels*. Rapport produit pour la Commission européenne.

² Conseil de l'Europe (2000) *Recommandation 1466 (2000) – Education aux médias*. Texte adopté par l'Assemblée parlementaire le 27 juin. URL : <http://assembly.coe.int/Mainf.asp?link=/Documents/AdoptedText/ta00/EREC1466.htm> (consulté le : 02.05.2014).

³ Recommandations adressées à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) par Youth Media Education, Séville, 15-16 février 2002.

⁴ UNESCO (1982). Déclaration de Grünwald sur l'éducation aux médias. URL : http://www.unesco.org/education/pdf/MEDIA_E.PDF

Ces dix dernières années en particulier, la Commission européenne a élaboré une stratégie pour promouvoir la recherche et encourager la mise en œuvre de politiques d'éducation aux médias dans les Etats membres. Une attention accrue a été portée à l'intégration de cette composante dans les programmes scolaires et à l'évaluation du niveau d'éducation aux médias des citoyens. Outre une recommandation et une communication sur le développement de l'éducation aux médias publiées par les institutions de l'Union européenne, la Commission a publié une directive sur les services audiovisuels, qui demande à la Commission européenne de produire des rapports périodiques sur le niveau d'éducation aux médias dans l'ensemble des Etats membres⁵.

Les mesures prises par un certain nombre d'acteurs ont permis de mieux faire prendre conscience de l'importance de l'éducation aux médias et de faire en sorte qu'elle figure en bonne place parmi les priorités des pouvoirs publics. Il faut toutefois reconnaître que la situation en Europe varie beaucoup d'un Etat à l'autre et d'une région à l'autre. Du point de vue des concepts, idéologies/motivations et politiques, il existe différentes façons d'envisager l'éducation aux médias, comme le montrent les exemples suivants :

- i. D'un côté, l'éducation aux médias en tant que concept global touchant à la citoyenneté et à la participation dans le nouvel environnement des médias / de l'autre, la culture numérique pour l'adaptation, la formation et l'autonomisation dans le domaine des TIC et dans la société de l'information ;
- ii. L'éducation aux médias d'un point de vue technologique / l'éducation aux médias selon une approche humaniste et sociale/citoyenne ;
- iii. La focalisation sur les connaissances et compétences technologiques / la focalisation sur une approche plus vaste, culturelle et « environnementale » ;
- iv. L'éducation aux médias pour les enfants et les nouvelles générations / l'éducation aux médias pour tous, intégrée dans l'apprentissage tout au long de la vie.

Ces approches ne sont pas en nette opposition : il faut plutôt y voir les extrêmes d'un même ensemble sans solution de continuité, qui font apparaître clairement les débats et contradictions en jeu. Dans bien des cas, les politiques mises en œuvre sont le résultat d'une interaction entre différents acteurs et intérêts. La question de la distribution massive d'ordinateurs dans les écoles (programmes « un enfant, un ordinateur », par exemple), qui fait intervenir des considérations et intérêts économiques, politiques, éducatifs et culturels quelquefois divergents, en est une bonne illustration.

2. Lutte contre le fossé numérique, intégration sociale et développement de la créativité culturelle

L'un des enjeux majeurs de l'action des pouvoirs publics dans le domaine des médias et du numérique réside dans les avantages qu'elle peut apporter aux citoyens, à la société et à l'économie ainsi qu'au segment important de la population qui vit en marge des réseaux numériques. Les données Eurostat les plus récentes montrent que près d'un ménage sur cinq dans l'Union européenne des 28 n'avait pas d'accès à Internet en 2013. Un examen plus détaillé de ces chiffres fait apparaître clairement les asymétries : ainsi, dans plusieurs pays – la Bulgarie, la Grèce, la Roumanie –, le taux de pénétration d'Internet est de 50 à 60 pour cent alors qu'à l'autre extrême, il est supérieur à 95 pour cent dans certains pays nordiques⁶. Cela étant, la fracture n'est pas uniquement socio-géographique. Dans chaque pays, d'autres facteurs déterminent quels individus, groupes et communautés ont accès aux médias (traditionnels et nouveaux) et/ou sont capables de les utiliser de manière efficace et de se les approprier. Ils incluent l'âge, le niveau socio-économique, le lieu de résidence et, dans certaines sociétés, le sexe.

Le phénomène social du fossé numérique correspond à l'écart entre ceux qui ont un accès effectif aux technologies (numériques) et à l'information/au contenu et qui savent les utiliser, et ceux qui en sont privés. Ces dernières années, la recherche a porté davantage sur l'idée de degré et de processus que

⁵ Art. 33 de la Directive 2010/13/UE du Parlement européen et du Conseil du 10 mars 2010 visant à la coordination de certaines dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres relatives à la fourniture de services de médias audiovisuels (Directive « services de médias audiovisuels »)

⁶ Eurostat, Households - level of Internet access [isoc_ci_in_h]. Dernière mise à jour : 09-04-2014. http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=isoc_ci_in_h&lang=en

sur ce qui sépare ces deux groupes. Pour reprendre la formulation de Selwyn, le fossé numérique « peut être considéré comme un aspect concret du thème plus général de l'intégration sociale »⁷. Les ressources sociales et culturelles, que ce soit au niveau individuel ou collectif, ne sont pas sans lien avec les conditions économiques ou les questions « technologiques ». Comme le souligne Sorj, « il y a une forte corrélation entre le fossé numérique et les autres formes d'inégalité sociale »⁸.

A cet égard, la situation sociale en Europe est préoccupante et sape les efforts qui visent à faciliter l'intégration sociale. Dans plusieurs régions, le taux de chômage est actuellement élevé ou très élevé (il était supérieur à 10 % dans 13 pays en novembre 2013), les jeunes générations étant les plus touchées (moyenne UE28 23,6 %) ⁹. Par ailleurs, plus d'un quart (25,9 %¹⁰) de la population européenne (UE28) est exposé à un risque de pauvreté avant transferts sociaux (hors pensions de retraite), ce qui compromet les objectifs ambitieux que l'Union européenne s'est fixés pour 2020.

Si les indices relatifs aux exclus du numérique reflètent les inégalités sociales et culturelles, il est également vrai qu'une focalisation sur la compétence médiatique et informationnelle – compétence qui est aujourd'hui synonyme d'accès aux TIC et d'utilisation efficace de ces dernières – peut apporter une dimension stratégique pour favoriser l'intégration sociale, pour que personne ne soit laissé pour compte. La performance économique, les perspectives d'emploi, la qualité de vie, la participation sociale et la cohésion sociale peuvent donc être considérablement améliorées au moyen de politiques plus vastes d'inclusion numérique. Les TIC peuvent « créer de nouveaux réseaux de coopération, d'inclusion, de décision démocratique et de réciprocité » et « offrir des possibilités d'étendre la notion de communauté en renforçant les communautés hors ligne existantes et en établissant de nouvelles formes de communautés virtuelles d'intérêt, d'attachement et de lieu dans le cyberspace »¹¹.

L'exclusion sociale est un concept complexe et multidimensionnel. Outre sa dimension économique incontestable (individus, familles et groupes sociaux dépourvus de sources de revenus), elle comporte également un versant relatif à la « qualité de vie » et à tout ce qu'elle offre : la santé, la participation à la vie de la communauté ainsi qu'à la vie culturelle et politique. Ce désengagement représente un manque dans la vie de ceux qui sont directement touchés, mais également pour l'ensemble de la société. Les politiques d'intégration numérique se trouveront donc enrichies si elles sont mises en œuvre en parallèle avec des politiques de lutte contre l'exclusion sociale. Néanmoins, ce serait une erreur que de réduire les nouvelles formes de compétences requises par la société du savoir à un accès [généralisé] aux médias et en particulier, aux médias numériques. Comme cela a été mentionné dans un rapport récent sur le fossé numérique en France¹², « le principal fossé à résorber est peut-être celui qui sépare la possession de l'usage ». « [...] Même si l'accès à Internet est assuré, il se peut qu'il ne soit pas utilisé dans la mesure souhaitée et avec les résultats escomptés, puisque l'engagement dépend de paramètres non seulement économiques et pratiques, mais également socio-psychologiques » (Selwyn 2004 ; p. 349). C'est ce que l'on appelle le « deuxième niveau du fossé numérique »¹³, qui ne concerne plus uniquement l'accès (du moins dans les pays développés), mais également la diversité, la fréquence, l'intensité et la pertinence de l'usage.

Les travaux de recherche et d'évaluation des politiques et projets d'intégration numérique pour les groupes sociaux défavorisés – immigrants, chômeurs, personnes âgées, minorités ethniques, personnes handicapées, communautés pauvres – restent insuffisants. Toutefois, il est possible de tirer quelques conclusions provisoires de l'examen de quelques cas dans différents pays¹⁴.

⁷ Selwyn, N. (2004). "Reconsidering Political and Popular Understandings of the Digital Divide". *New Media and Society*, vol.6 (3): 341-362. DOI: 10.1177/1461444804042519, p. 343

⁸ Sorj, B. (2008). *Information Societies and Digital Divides*. Milano: Polimetria, p. 62

⁹ Communiqué de presse Eurostat News 4/2014 : http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/3-08012014-BP/EN/3-08012014-BP-EN.PDF

¹⁰ Chiffre en 2009 : 23,1.

¹¹ Wilmott, 1986, cité dans Tatsou et al. 2011. <http://www.wiserd.ac.uk/files/9013/6560/3628/CC-ICT-LiteratureReviewWeb.pdf>

¹² Auverlot, D. et al.(2011), *Le fossé numérique en France*. Rapport du Gouvernement au Parlement. Centre d'Analyse Stratégique. Rapports et Documents, n° 34.

¹³ Hargittai, E. & Walejko, G. (2008). "The Participation Divide: Content Creation and Sharing In the Digital Age". *Information, Communication & Society*, 11:2, pp. 239-256. : <http://dx.doi.org/10.1080/13691180801946150>

¹⁴ Les informations contenues dans les paragraphes suivants sont issues d'une étude menée en 2013 dans le cadre du projet EMEDUS – European Media Literacy Education Study (www.eumedus.com) par le Centre de recherche

3. Comblent le fossé numérique : examen de cas concrets en Europe

Il y a beaucoup d'inégalités entre les pays, tenant à des facteurs aussi divers que le dynamisme de la société civile, le degré de développement socio-économique et culturel ou encore le rôle accordé aux technologies. D'importantes actions ont été mises en place pour favoriser l'accès et l'utilisation des nouvelles technologies par les groupes défavorisés. Toutefois, le chemin qui reste à parcourir est encore long et difficile.

Dans certains pays, il semble n'y avoir que peu ou pas d'initiatives visant les groupes socialement défavorisés, soit parce qu'ils ne sont pas une priorité des politiques publiques, soit en raison de difficultés de financement (public ou privé), en particulier dans le contexte de la crise. Ainsi, ces dernières années, des programmes ont été suspendus faute de moyens. Mais on note également de bonnes pratiques. On peut citer, entre autres, les suivantes :

- i. En Slovaquie, l'Agence de presse rom a été établie en 2002 dans le but de former les jeunes Roms au travail avec les médias et d'informer le public sur les Roms. Depuis 2006, l'agence se consacre à la production de programmes audiovisuels sur les Roms, diffusés par la radio et la télévision publiques, et a changé de nom pour devenir le Centre des médias roms (MECEM).
- ii. *@Learn Active Ageing* est un projet européen financé par le Programme Lifelong Learning de l'Union européenne. Six organisations de cinq pays (Bulgarie, Italie, Espagne, Allemagne et Irlande) créent actuellement une communauté d'apprentissage en ligne pour promouvoir le vieillissement actif. Le but est « d'élaborer des ressources en ligne pour aider à la fois les plus âgés (+ de 60 ans) et les plus jeunes (de 16 à 35 ans) à approfondir leurs connaissances sur les moyens concrets de promouvoir le vieillissement actif, et notamment l'utilisation des réseaux sociaux pour contribuer au maintien d'une vie sociale active à mesure que l'on vieillit ».
- iii. Le programme Escolhas (« choix ») a été lancé en 2001 par le gouvernement portugais pour la prévention de la criminalité et la promotion de l'intégration des jeunes en périphérie des grands centres urbains. Les années suivantes, et en particulier après 2009, il a été davantage décentralisé et orienté vers le niveau local et de nouveaux volets y ont été inclus, dont la participation citoyenne et l'intégration numérique. Il a été réorganisé en 2012 pour une mise en œuvre en 2013-2015, avec notamment un réseau de 107 centres d'intégration numérique dans le pays.
- iv. *World Circle* est un programme d'ateliers narratifs numériques destinés aux jeunes immigrés et animés par le Centre d'éducation aux médias METKA¹⁵, au cours desquels ces jeunes écrivent, relatent, dessinent et enregistrent leurs propres récits numériques. Metka est une association nationale orientée vers la pédagogie et spécialisée dans l'éducation aux médias. Elle promeut l'éducation aux médias pour les enfants et les jeunes, pour tout ce qui touche au cinéma et aux autres types d'images animées. Elle vise à développer la culture des enfants par la production de médias.
- v. *Le programme Media4ME* était axé sur les environnements multiculturels dans six pays européens. Différentes initiatives ont été menées dans ce cadre, par exemple la formation de jeunes reporters ; la production par les jeunes d'un magazine culturel en ligne ; une télévision web participative locale ; la publication d'un supplément à un journal gratuit¹⁶ ; l'organisation d'un concours photo international, une série de programmes de radio locale, etc.

4. Éléments pour les orientations / principes d'action futurs

De manière générale, on peut dire que les liens sont limités entre les activités qui visent à promouvoir et à développer les compétences numériques et informatiques d'une part, et l'éducation aux médias d'autre part. A quelques exceptions près, les TIC sont envisagées sous l'angle instrumental et fonctionnel, même s'il existe également dans ce contexte des programmes orientés vers l'éducation aux médias.

Communication et société de l'Université de Minho (Portugal), sous la coordination du Professeur J.M. Perez-Tornero de l'Université autonome de Barcelone et avec le soutien financier de la Commission européenne – EACEA.

¹⁵ Voir : <http://mediametka.fi/>

¹⁶ Voir : www.media4us.eu/artikel/2012/11/20/media4us_reaches_5_million_european_readers/

Parmi les principes d'action et mesures qui pourraient être envisagés pour l'avenir, il est proposé ce qui suit :

- i. mettre en place des réseaux pour faciliter l'établissement de liens entre les initiatives et lutter contre l'isolement ;
- ii. enrichir le contenu / élargir la portée des initiatives, au-delà du matériel et des logiciels, afin d'y inclure les besoins et projets de la vie quotidienne des individus et les problèmes des communautés locales ;
- iii. mettre en valeur le rôle des compétences médiatiques et informationnelles dans l'éducation tout au long de la vie, notamment dans des contextes spécifiques et avec des groupes spécifiques (personnes âgées, formation professionnelle, développement local)
- iv. porter une attention accrue à la formation des enseignants, des formateurs d'enseignants et des animateurs socioculturels ;
- v. examiner le rôle des infrastructures locales : bibliothèques, centres multimédias, centres de ressources, etc.
- vi. rechercher d'autres domaines dans lesquels les plateformes numériques et l'information sont importants, par exemple : la promotion de la santé et la prévention des maladies, la nutrition-santé tout au long de la vie, la valorisation du travail et la création d'emplois, l'autonomie des personnes âgées et leur qualité de vie, les ONG et activités bénévoles, les mouvements de droits de l'homme et mouvements citoyens/politiques, etc. ;
- vii. améliorer et accroître la recherche sur l'éducation aux médias – qui englobe diverses compétences : créatives, sociales, critiques et techniques – et sur les possibilités de convergence entre les différents types de compétences (médiatique, informationnelle, visuelle, numérique, Internet, etc.) ;
- viii. élaborer des outils pour l'évaluation des connaissances, compétences et comportements des citoyens en ce qui concerne l'information et les médias, en prenant en considération les dimensions sémiotique, communicative, technique et éthique ;
- ix. engager un débat politique et citoyen sur les grandes questions liées à Internet et à la communication globale qui ont une incidence sur les droits de l'homme et la liberté d'expression et d'information, comme le contrôle abusif d'Internet et les inégalités d'accès aux flux d'informations (principe de la « neutralité du réseau ») ;
- x. envisager de consulter les particuliers, groupes et communautés lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des initiatives d'intégration numérique qui leur sont destinées. De cette manière, on accroît leur pouvoir d'agir non seulement par des programmes d'éducation aux médias et de renforcement des compétences informationnelles, mais également en les associant à la définition de ces programmes et politiques.